PROJET RÉFÉRENT

Contrôle du Dossier de Sécurité Actualisé (DSA) de la ligne T3 de tramway de Lyon



OBJET DE L'OPÉRATION

Le Cerema a analysé le dossier de sécurité actualisé de la ligne T3 du tramway de Lyon.
Les autorités organisatrices des transports avaient en effet obligation de procéder à un dossier de sécurité actualisé de leur réseau de tramway après 10 ans d'exploitation *(décret 2003-425 du 9 mai 2003 relatif à la sécurité des transports publics guidés abrogé par le décret 2017-440 du 30 mars 2017)*. Ce contrôle se base sur le recensement et l'analyse des points pouvant poser des problèmes en terme de sécurité pour les usagers de l'espace public.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La commande concernait la ligne de tramway T3 dont la particularité est que la quasi-totalité des intersections est équipée de barrières qui se baissent lorsque le tramway passe afin d'empêcher physiquement le franchissement par les véhicules. Il s'agissait de ré-évaluer la sécurité du système de tramway dans son fonctionnement actuel, suite aux modifications survenues sur le réseau et de vérifier sa capacité de maintien futur à un niveau acceptable de sécurité.
Le rapport d'évaluation produit par le Cerema doit être transmis aux services de l'Etat, seule autorité compétente pour valider le DSA et les mesures prévues par l'autorité organisatrice des transports pour pallier les éventuels dysfonctionnements relevés.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema est agréé par la DGITM pour exercer les missions d'évaluation de la sécurité des transports guidés dans le domaine de l'insertion urbaine (agrément du 11 avril 2014).
Le Cerema a donc mené une évaluation concernant la sécurité des passagers de la ligne T3 du tramway de Lyon et des usagers de l'espace

CONTACT

✉
relation-clients-auvergnerhonealpes@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Connaissance, modélisation et évaluation de la mobilité
- Sécurité routière
- Transports collectifs, partagés et intermodalité

public dans leurs relations aux aménagements, équipements et mesures d'exploitation de la voirie résultant directement ou indirectement du fonctionnement du système de tramway. Cela concerne en particulier, les aménagements de voirie en section courante et la conception et le mode d'exploitation des carrefours.
A partir d'une observation de terrain et d'une analyse des documents constituant le Dossier de Sécurité Actualisé, le Cerema a établi pour l'ensemble des stations, carrefours et sections importantes une liste des points posant problèmes en terme de sécurité. Ces points sont recensés dans un journal des points ouverts. Ils sont codés suivant le fondement du dysfonctionnement c'est-à-dire réglementaire ou à dire d'expert et suivant le degré de risque encouru : mineur, significatif, majeur.
Cet état des risques permet à l'autorité organisatrice des transports de prévoir un plan d'actions pour assurer un niveau de sécurité toujours optimal de son système de transport.

LE CLIENT / PARTENAIRE

Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL)
Ville de Lyon (69)
513 000 habitants

LE CALENDRIER

2016

PARTENAIRES

Sector Group

PILOTE DU PROJET

Direction du Cerema Méditerranée
Département Aménagement des Territoires
Service Aménagement, Réseaux et Transports Urbains